Province de Québec Municipalité de Sainte-Béatrix MRC de Matawinie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2024, à compter de 20:00 heures, sous la présidence de monsieur Daniel Arbour, maire.

Sont présents :

M. et Mmes: Denis Ayotte: conseiller # 1

Sylvie Roberge : conseillère # 2 Roger Lasalle : conseiller # 3

Marc-André Bourbonnais : conseiller # 4

Édith Loyer : conseillère # 5 Jean Grégoire : conseiller # 6

La directrice générale et greffière-trésorière Mme Mélissa Charette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1- Ouverture de la séance

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Daniel Arbour, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2- <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

3- Période de demandes verbales

4- Administration

- 4.1 Approbation des comptes payables et payés
- 4.2 Parc régional des Chutes Monte-à-peine et des Dalles Autorisation pour paiement de la guote-part spéciale 2024
- 4.3 Autorisation pour inscription de 4 élus au congrès de la Fédération québécoise des municipalités
- 4.4 Autorisation pour donner le mandat pour notarier les 5 immeubles acquis à la vente pour taxes 2023
- 4.5 Adhésion CFNJ Renouvellement 2024
- 4.6 Adoption du règlement # 684-2024 Règlement visant à faciliter l'application des dispositions concernant la paix, l'ordre et l'accès tarifé au Parc régional des Chutes Monte-à-peine et des Dalles

5- Travaux publics

- 5.1 Accueil de la démission de Martin Demontigny au poste de Directeur des travaux publics
- 5.2 Embauches au poste de Manœuvre aux travaux publics
- 5.3 GBI Experts-Conseils inc Octroi du mandat pour surveillance bureau et chantier dans le cadre de la réfection de la voirie sur les rangs Saint-Paul Ouest, Sainte-Agathe et Saint-Vincent
- 5.4 GBI Experts-Conseils inc Octroi du mandat pour assistance technique
- 5.5 Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez Autorisation de paiement pour achat d'abat-poussière 8 801.73\$
- 5.6 Octroi du mandat pour fauchage des routes municipales
- 5.7 Octroi du mandat pour débroussaillage de certains chemins municipaux dans le cadre de la réfection de la voirie sur les rangs Saint-Paul Ouest, Sainte-Agathe et Saint-Vincent
- 5.8 Octroi du mandat pour le volet ingénierie des matériaux pour le projet de réfection de la voirie et remplacement de ponceaux sur les rangs Saint-Paul Ouest, Sainte-Agathe et Saint-Vincent

- 5.9 Octroi du mandat pour réfection du rang Petit-Beloeil (portion avant le Camp Musical)
- 5.10 Les entreprises Bourget Autorisation de paiement pour épandage d'abat-poussière 17 210.79\$
- 5.11 GBI Experts-Conseils inc Autorisation de paiement pour relevé topographique et mise en plan dans le dossier de réfection de la voirie et remplacement du ponceau sur le rang Saint-Vincent 6 611.07\$

6- <u>Sécurité publique</u>

- 6.1 Construction Marc Arbour Autorisation de paiement #1 pour construction de la nouvelle caserne 46 485.19\$ (PRACIM)
- 6.2 CAUCA Renouvellement de l'entente de services pour l'application SURVI-Mobile 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027
- 6.3 FNX-Innov Autorisation de paiement pour surveillance des travaux de la rue Panet et du prolongement des égouts sanitaires dans le cadre de la construction de la nouvelle caserne 42 813.82\$

7- <u>Urbanisme et environnement</u>

- 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc, d'eaux usées et des jeux d'eau Juin 2024
- 7.2 Demande de lotissement pour le lot 6 417 386 et une partie du 6 417 387 rang Ste-Agathe Frais de parcs et de terrains de jeux
- 7.3 Oliola Inc Demande d'appui au projet Ad Astra
- 7.4 Demande de lotissement pour le lot 5 962 273 rang St-Paul Est Frais de parcs et de terrains de jeux
- 7.5 Écocentre Acceptation du protocole d'entente avec Saint-Alphonse-Rodriguez
- 7.6 Entente intermunicipale relative à la délégation à la municipalité régionale de comté de matawinie de la compétence relative à la gestion des matières résiduelles Autorisation de signature
- 7.7 Dépôt à neige Mandat pour redéposer la demande et ainsi répondre aux exigences du MELCCFP

8- Culture et loisirs

- 8.1 Embauche au poste de Coordonnateur (trice) à la culture et aux communications
- 8.2 Groupe SomR inc Octroi du mandat pour mobilier et rayonnage de la bibliothèque 31 250\$ + tx (FRR Volet 2)
- 8.3 Fana Studio Créatif inc Octroi du mandat pour décoratrice de la bibliothèque 7 200\$ + tx (FRR Volet 2)
- 8.4 Tessier Récréo-Parc Octroi du mandat pour acquisition et installation des modules de jeux pour les 0-5 ans 35 936.02 + tx (FRR Volet 2)

9- Varia

10- Période de questions

11- Levée de la séance

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

184-07-24

4- Administration

4.1 <u>Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil</u>

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés

en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses de la directrice

générale et greffière-trésorière;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les

crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu

de la liste remise au conseil municipal;

185-07-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de juillet.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	60 422.43 \$
Prélèvements automatiques	136 356.29 \$
Salaires	83 388.82 \$
Chèques à émettre	157 283.09 \$
TOTAL	437 450.63 \$

ADOPTÉE

4.2 <u>Parc régional des Chutes Monte-à-peine et des Dalles – Autorisation pour paiement de la quote-part spéciale 2024</u>

186-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement au Parc régional des Chutes Monte-à-peine et des Dalles de la quote-part spéciale au montant de 58 708.43\$

ADOPTÉE

4.3 <u>Autorisation pour inscription de 4 élus au congrès de la Fédération</u> québécoise des municipalités

187-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de 4 élus au congrès de la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE

4.4 <u>Autorisation pour donner le mandat pour notarier les 5 immeubles acquis</u> à la vente pour taxes 2023

CONSIDÉRANT QUE

5 immeubles ont été repris par la municipalité suite à la vente pour taxes de juin 2023

188-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'acquisition de ces 5 immeubles.

QUE Mme Mélissa Charette soit autorisée à signer tous les éléments

inhérents à cette transaction;

QUE les frais de notaire en lien avec cette acquisition soient payés par

la municipalité

ADOPTÉE

4.5 Adhésion CFNJ – Renouvellement 2024

189-07-2024

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de notre adhésion à CFNJ au montant de 50\$.

ADOPTÉE

4.6 Adoption du règlement # 684-2024 — Règlement visant à faciliter l'application des dispositions concernant la paix, l'ordre et l'accès tarifé au Parc régional des Chutes Monte-à-peine et des Dalles

190-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement # 684-2024 — Règlement visant à faciliter l'application des dispositions concernant la paix, l'ordre et l'accès tarifé au Parc régional des Chutes Monte-à-peine et des Dalles.

ADOPTÉE

5- Travaux publics

5.1 <u>Accueil de la démission de Martin Demontigny au poste de Directeur des</u> travaux publics

Dépôt

Le conseil prend acte de la démission de M. Martin Demontigny au poste de Directeur des travaux publics, effective en date du 28 juin 2024.

Nous le remercions pour le temps passé à la municipalité et lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouveaux projets.

5.2 Embauches au poste de Manœuvre aux travaux publics

192-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche d'employés supplémentaires au poste de manœuvre aux travaux publics pour le reste de la saison.

ADOPTÉE

5.3 GBI Experts-Conseils inc – Octroi du mandat pour surveillance bureau et chantier dans le cadre de la réfection de la voirie sur les rangs Saint-Paul Ouest, Sainte-Agathe et Saint-Vincent

193-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat de surveillance bureau et chantier dans le cadre de la réfection de la voirie sur les rangs Saint-Paul Ouest au montant de 28 180\$ + taxes, Sainte-Agathe au montant de 28 180\$ + taxes et Saint-Vincent au montant de 35 225\$ + taxes

ADOPTÉE

5.4 GBI Experts-Conseils inc – Octroi du mandat pour assistance technique

CONSIDÉRANT QUE nous devons faire préparer des documents en

prévision de demandes de subventions pour certains tronçons de route visés par l'étude de Maxxum;

194-07-24 SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et APPUYÉE par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de services et d'honoraires professionnels en ingénierie civile de GBI

Expert-Conseils inc au montant de 10 000\$ + taxes.

ADOPTÉE

195-07-24

5.5 <u>Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez – Autorisation de paiement pour achat d'abat-poussière – 8 801.73\$</u>

<u>podi acriat u abat-poussiere – 0 001.730</u>

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 8 801.73\$ à la Municipalité de Saint-Alphonse-

Rodriguez pour un achat regroupé d'abat-poussière.

ADOPTÉE

5.6 Octroi du mandat pour fauchage des routes municipales

196-07-24 SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et APPUYÉE par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat de fauchage de nos routes municipales à Gestion

S. Lavallée inc. au montant de 8 820\$ + taxes.

ADOPTÉE

5.7 <u>Octroi du mandat pour débroussaillage de certains chemins municipaux</u> dans le cadre de la réfection de la voirie sur les rangs

Saint-Paul Ouest, Sainte-Agathe et Saint-Vincent

CONSIDÉRANT QUE certaines portions de routes visées par le projet de

réfection de la voirie sur les rangs Saint-Paul Ouest, Sainte-Agathe et Saint-Vincent nécessitent d'être

débroussaillées rapidement ;

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le

mandat de débroussaillage à Gestion S. Lavallée inc.

ADOPTÉE

5.8 Octroi du mandat pour le volet ingénierie des matériaux pour le projet de réfection de la voirie et remplacement de ponceaux sur les rangs

Saint-Paul Ouest, Sainte-Agathe et Saint-Vincent

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été faites pour le volet

ingénierie des matériaux pour le projet de réfection de la voirie et remplacement de ponceaux sur les rangs Saint-Paul Ouest, Sainte-Agathe et

Saint-Vincent:

CONSIDÉRANT QUE 3 soumissionnaires ont fournis des prix :

FNX Innov. Inc 34 000.08\$+tx Solmatech 36 416.52\$+tx

Les Services EXP inc. 39 510.00\$+tx

198-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat du volet ingénierie des matériaux dans le cadre de la réfection de la voirie sur les rangs Saint-Paul Ouest, Sainte-Agathe et Saint-Vincent à FNX Innov. inc au montant de 34 000.08\$ + taxes

ADOPTÉE

5.9 Octroi du mandat pour réfection du rang Petit-Beloeil (portion avant le Camp Musical)

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur mandaté n'a jamais honoré son

contrat et ne redonne plus de nouvelles pour

effectuer les travaux;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être faits rapidement parce que

l'état de la route se dégrade ;

199-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat à Signé Lavallée au montant de 4 750\$+ taxes.

ADOPTÉE

5.10 <u>Les entreprises Bourget – Autorisation de paiement pour épandage</u> d'abat-poussière – 17 210.79\$

200-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Édith Loyer, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 17 210.79\$ à Les entreprises Bourget pour l'épandage d'abat-poussière.

ADOPTÉE

5.11 <u>GBI Experts-Conseils inc – Autorisation de paiement pour relevé topographique et mise en plan dans le dossier de réfection de la voirie et remplacement du ponceau sur le rang Saint-Vincent – 6 611.07\$</u>

201-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 6 611.07\$ à GBI Experts-Conseils inc. pour relevé topographique et mise en plan dans le dossier de réfection de la voirie et remplacement du ponceau sur le rang Saint-Vincent.

ADOPTÉE

6- <u>Sécurité publique et civile</u>

6.1 <u>Construction Marc Arbour – Autorisation de paiement #1 pour construction de la nouvelle caserne – 46 485.19\$ (PRACIM)</u>

202-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement #1 au montant de 46 485.19\$ à Construction Marc Arbour pour la construction de la nouvelle caserne dans le cadre du PRACIM.

ADOPTÉE

6.2 <u>CAUCA – Renouvellement de l'entente de services pour l'application</u> SURVI-Mobile 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel se terminera le 31 décembre 2024 ;

203-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Denis Ayotte et **APPUYÉE** par la conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement de l'entente de services pour l'application SURVI-Mobile du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

ADOPTÉE

6.3 FNX-Innov – Autorisation de paiement pour surveillance des travaux de la rue Panet et du prolongement des égouts sanitaires dans le cadre de la construction de la nouvelle caserne – 42 813.82\$

204-07-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 42 813.82\$ à FNX-Innov pour la surveillance des travaux de la rue Panet et du prolongement des égouts sanitaires dans le cadre de la construction de la nouvelle caserne

ADOPTÉE

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 <u>Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux</u> d'aqueducs, d'eaux usées et des jeux d'eau – Juin 2024

Dépôt

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc, d'eaux usées et des jeux d'eau du mois de juin 2024.

7.2 <u>Demande de lotissement pour le lot 6 417 386 et une partie du 6 417 387</u> - rang Ste-Agathe - Frais de parcs et de terrains de jeux

205-07-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 9 635.85\$ suite à la demande de permis de lotissement pour le lot 6 417 386 et d'une partie du lot 6 417 387 dans le rang Sainte-Agathe.

ADOPTÉE

7.3 Oliola Inc – Demande d'appui au projet Ad Astra

206-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet Ad Astra tel que déposé au conseil (Minute 2566, dossier N-5956, plan 2682-B, émis le 10 août 2023)

ADOPTÉE

7.4 <u>Demande de lotissement pour le lot 5 962 273 – rang St-Paul Est – Frais</u> de parcs et de terrains de jeux

207-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Denis Ayotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre la portion des frais de parcs et de terrains de jeux en argent au montant de 922.54\$

suite à la demande de permis de lotissement pour le lot 5 962 273 dans le rang Saint-Paul Est

ADOPTÉE

7.5 <u>Écocentre – Acceptation du protocole d'entente avec Saint-Alphonse-Rodriguez</u>

208-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le protocole d'entente avec Saint-Alphonse-Rodriguez pour la location temporaire de l'écocentre pour la saison 2024 au montant de 48 175\$.

ADOPTÉE

7.6 Entente intermunicipale relative à la délégation à la municipalité régionale de comté de matawinie de la compétence relative à la gestion des matières résiduelles – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT

les besoins des Municipalités de collecte et transport des matières organiques et des déchets ultimes;

CONSIDÉRANT QUE

la mise en commun des ressources financières des municipalités favorisera un meilleur service à leurs citoyens, une économie d'échelle, un meilleur contrôle de la qualité du service ainsi qu'une stabilité des opérations;

CONSIDÉRANT QUE

les Municipalités désirent se prévaloir des dispositions prévues aux articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et Villes ainsi que celles aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec afin de convenir d'une entente intermunicipale relative à la délégation de cette compétence à la Municipalité régionale de comté de Matawinie;

CONSIDÉRANT QU'

un projet d'entente intermunicipale portant sur la délégation à la Municipalité régionale de comté de Matawinie de la compétence relative à la gestion des matières résiduelles a été déposé lors de la séance du Conseil de la MRC du 10 juillet 2024;

209-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Jean Grégoire et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'autoriser la conclusion d'une entente portant sur la délégation à la Municipalité régionale de comté de Matawinie de la compétence en matière de collecte et transport des matières organiques et des déchets ultimes;
- de déléguer à la MRC Matawinie lesdits pouvoirs nécessaires à la réalisation du mandat dont notamment en matière de collecte et de transport des matières organiques et des déchets ultimes tel que prévu à l'entente:
- d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer ladite entente:

que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Matawinie ainsi qu'aux autres municipalités locales situées sur le territoire de la MRC.

ADOPTÉE

7.7 <u>Dépôt à neige – Mandat pour redéposer la demande et ainsi répondre aux</u> exigences du MELCCFP

210-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Roger Lasalle et **APPUYÉE** par le conseiller M. Marc-André Bourbonnais, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de d'octroyer un mandat supplémentaire estimé à 4 500\$ + taxes à EMS pour remplir de nouveaux documents pour respecter les exigences du MELCCFP et ensuite redéposer le tout.

ADOPTÉE

8- Culture et loisirs

8.1 <u>Embauche au poste de Coordonnateur (trice) à la culture et</u> aux communications

211-07-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de Mélissa Lecompte au poste de coordonnatrice à la culture et aux communications.

ADOPTÉE

8.2 <u>Groupe SomR inc – Octroi du mandat pour mobilier et rayonnage de la bibliothèque - 31 250\$ + tx (FRR Volet 2)</u>

212-07-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat pour le mobilier et le rayonnage de la bibliothèque à Groupe SomR inc. au montant de 31 250\$ + tx dans le cadre du projet de réfection de la bibliothèque subventionné par le FRR Volet 2.

ADOPTÉE

8.3 <u>Fana Studio Créatif inc – Octroi du mandat pour décoratrice de</u> la bibliothèque - 7 200\$ + tx (FRR Volet 2)

213-07-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Édith Loyer et **APPUYÉE** par le conseiller M. Roger Lasalle, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat de décoratrice pour la bibliothèque à Fana Studio Créatif inc. au montant de 7 200\$ + tx dans le cadre du projet de réfection de la bibliothèque subventionné par le FRR Volet 2.

ADOPTÉE

8.4 <u>Tessier Récréo-Parc – Octroi du mandat pour acquisition et installation</u> des modules de jeux pour les 0-5 ans – 35 936.02\$ + tx (FRR Volet 2)

214-07-24

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Sylvie Roberge et **APPUYÉE** par le conseiller M. Jean Grégoire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le mandat pour l'acquisition et l'installation des modules de jeux pour les 0-5 ans à Tessier Récréo-Parc au montant de 35 936.02\$ + tx dans le cadre du projet des modules de jeux subventionné par le FRR Volet 2.

ADOPTÉE

- 9- <u>Varia</u>
- 10- <u>Période de questions</u>

Le maire répond aux questions des citoyens.

11- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

215-07-24

SUR PROPOSITION du conseiller M. Marc-André Bourbonnais et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Sylvie Roberge, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h19.

ADOPTÉE

Je, Daniel Arbour, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procèsverbal, n'ayant pas avisé la directrice générale et greffière-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Daniel Arbour	Mélissa Charette
Maire	Directrice générale et greffière-trésorière